



Commune de Manonville

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 AVRIL 2016**

Présents : BERNARD Claude, DOHR Hervé, GERWIG Christelle, GUENSER Michel, LECOMTE Nicolas, LEMOY Odile, SCHARPF Raymond, THIERY Patrick, WILLAUME Franck, WODLING Nadine,

Excusé : BERRAUD Alexandre

DECISIONS DU CONSEIL

- ✓ Concernant les travaux d'aménagement sécuritaire de la RD 907, le conseil accepte la convention avec le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle.
- ✓ Concernant les travaux d'éclairage public, le conseil demande la subvention à la Région au titre du soutien à l'investissement des communes de moins de 2500 habitants.
- ✓ Droit de préemption, la commune n'utilise pas son droit de préemption sur le bien situé au 22 rue de la Fontaine.

CONSEQUENCES DE LA FOUDRE TOMBEE LE MARDI 12 AVRIL 2016

- ✓ Différents bâtiments et équipements ont été endommagés :
 - éclairage public, défibrillateur, blocs de sécurité « issue de secours », ordinateur et box au secrétariat de mairie,
 - clocher, zinguerie, horloge et chauffage de l'église.
- ✓ Une mise en sécurité des abords de l'église par la pose d'un filet en haut du clocher (estimée à 2760 € T.T.C) sera faite par l'entreprise CHARPENTES GALLAND de Toul, le 12 mai 2016.
- ✓ Pour la remise en état des différents équipements de l'église (horloge, chauffage et électricité) des devis sont en cours d'élaboration.

INFORMATIONS

Feux de la Saint Jean : ils se dérouleront le 25 juin 2016 .

Recensement militaire : les jeunes de 16 ans, ou qui atteindront cet âge au plus tard le 30 juin, doivent venir s'inscrire en mairie.

Fin des travaux de mise en sécurité de la traverse du village :

Rue Saint Laurent : afin de permettre aux piétons et personnes handicapées de circuler en toute sécurité sur les trottoirs, le conseil municipal a opté pour un mode stationnement des véhicules « à cheval » sur le trottoir et sur la chaussée. Le marquage au sol ne se fera qu'après la pause de l'enrobé à froid, financé par le Conseil Départemental, sur la RD 907. **Cependant, le conseil municipal invite les usagers de la rue Saint Laurent à utiliser dès à présent, ce mode de stationnement et les remercie de leur compréhension.**

Prochaine réunion du conseil : le 3 juin 2016

Manonville le 9 mai 2016
Le maire,
Patrick THIERY